

## DE L'ENSEIGNEMENT DU PIANO.

## I

Depuis quelques années l'enseignement du piano a pris une extension considérable. Autrefois l'étude de la musique était regardée comme le privilège d'une éducation brillante. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Dans tous les rangs de la société, dans presque toutes les conditions de fortune, une jeune personne doit savoir jouer du piano.

Le nombre des professeurs, assez restreint il y a peu de temps encore, a dû s'accroître avec celui des élèves et tend chaque jour à s'accroître davantage. Une carrière si largement ouverte devant éveiller l'ambition de tant de personnes qui demandent au travail d'honorables moyens d'existence. De là une impulsion nouvelle, de là un désir très-répandu dans les classes moyennes : celui de se créer de fructueuses ressources par l'enseignement du piano.

Ce but une fois en perspective, on commence, en général, par s'adresser à quelque maître habile pour entreprendre, sous sa direction, une étude approfondie de l'instrument. Mais cette étude terminée tout n'est point dit encore, car bientôt se présente une nouvelle difficulté, celle de transmettre avec clarté les leçons d'un art dont on croyait posséder tous les secrets, tant est grande la distance qui sépare le virtuose du professeur. Le mérite de l'un n'imprime nullement le mérite de l'autre, et tel pianiste, d'un talent incontestable, a souvent avoué son impuissance à former de élèves.

L'expérience est la force du maître. Mais l'expérience a-t-elle ses préceptes, ses règles, sa méthode sa tradition ? Je n'hésite pas à répondre que, si les principes de l'art sont invariables, il n'en est pas de même des procédés de l'enseignement qui, dans la pratique, se modifient sans cesse suivant l'âge et les dispositions de l'élève, le but particulier qu'il veut atteindre, et une infinité de circonstances qu'il serait trop long d'énumérer.

Cette expérience, qui fortifie le talent et révèle au maître lui-même tant de choses d'abord inaperçues, s'acquiert sans nul doute, mais au prix d'un long exercice et, presque toujours, après de nombreux tâtonnements, après des essais trop souvent stériles.

Est-il permis d'affirmer que toute hésitation, que tout danger d'erreur disparaîtraient si, au début de sa carrière, le jeune professeur trouvait un guide dans la voie qu'il parcourt, un appui à chaque pas, une solution à chaque doute, et toujours le conseil fraternel d'un artiste qui, songeant moins à se proposer pour exemple qu'à se rendre utile, dirait ce qu'il a fait, ce qu'il a vu faire, et ce que le temps et la réflexion lui ont appris.

Telle est la pensée qui a inspiré ces réflexions.

## II

A quel âge peut-on commencer l'étude du piano ? Comment reconnaître si un enfant est bien organisé pour la musique ?

Il est difficile de déterminer d'une manière précise l'âge auquel un enfant peut commencer l'étude du piano. Sa nature plus ou moins précoce, son organisation plus ou moins délicate et nerveuse, l'état de sa santé, ses forces, son caractère, son aptitude, tout doit être pris en considération. Toutefois, dès qu'un enfant sait lire couramment, quel que soit son âge on peut affirmer qu'il commencera l'étude de la musique sans trop de difficulté. Ses progrès pourront n'être pas rapides ; on le verra rester au même point pendant un an, deux ans peut-être ; mais n'eût-on fait, comme l'a dit un professeur célèbre, qu'*inoculer la musique* en lui, ce serait déjà du temps bien employé.

On a souvent comparé l'enfant à un arbrisseau flexible qui prend et garde le pli qu'on lui imprime. Sa nature, essentiellement malléable, lui rend tout facile. C'est ainsi qu'il apprend à lire sans efforts, presque à son insu, en se jouant quelquefois, tandis que Phomme fait, dont l'intelligence est incolte, ne parviendra qu'avec peine à connaître les lettres de l'alphabet. Il faut donc mettre à profit cette faculté d'appropriation que l'enfant possède à un degré si éminent. Plus tard, la souplesse de ses organes ne serait plus la même, et l'on aurait à lutter contre des obstacles que les années seules auraient apportés.

En général, on connaît l'aptitude musicale d'un enfant à sa facilité à reproduire un rythme quelconque, fût ce celui du tambour, à sa joie quand il entend le son d'un instrument, à sa mémoire, à son désir d'apprendre. S'il a, en outre, la main souple et bien faite si ses doigts s'écartent librement il reunit tous les indices d'une belle organisation, et l'on peut avec confiance entreprendre son éducation musicale. Malheureusement, les premières leçons sont presque toujours données à un enfant, sans qu'on ait pris le temps d'examiner ses dispositions. L'étude de la musique est maintenant obligatoire, et toutes les jeunes filles, qu'elles soient bien douées ou non, doivent apprendre à jouer du piano. C'est là une grave erreur. Avant tout, il faudrait s'éclairer sur l'aptitude de l'élève. Si son organisation est rebelle à la musique, il est plus sage alors de s'abstenir, car, pour attendre aux résultats les plus insignifiants, que de dégoûts et d'ennuis ! Que de temps et d'efforts inutilement dépensés !

Je reviens aux aptitudes si heureuses du premier âge. Outre l'intelligence qui saisit et comprend les règles de l'art, il y a cette faculté précieuse qui agit en nous comme un instinct, le sentiment. Si l'enfant est heureusement doué, s'il jouit d'une belle organisation il n'est maître ni méthode qui lui en apprenne plus que la nature. Une fausse note le troublera, une mesure boiteuse